



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-89826>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **24-89826**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-41090

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 30/07/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Bezons

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21950063400395

Ville : Bezons

Code postal : 95870

Groupelement de commandes : Non

Département(s) de publication : 95

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Distribution des différents supports de communication de la commune de Bezons (95870)

Code CPV principal - Descripteur principal : 79824000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le marché a pour objet la distribution des différents supports de communication dans les boites aux lettres des foyers ou sur certains sites spécifiques pour la Commune de Bezons (95870). Le marché prend la forme d'un accord-cadre mono-attributaire, s'exécutant au moyen de bons de commande, conformément aux dispositions des articles R.2162-1 et R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. Conformément aux dispositions de l'article L.2113-10 du Code de la commande publique, la consultation est décomposée en deux (2) lots distincts, qui constitueront chacun un marché public en propre, à savoir : - lot n° 1 "Distribution du Bezons Infos et de la Lettre de la Maire" : sans montant minimum par période ; avec un montant maximum par période de 35 000 euros HT. - lot n° 2 "Distribution des autres supports de communication de la ville" : sans montant minimum par période ; avec un montant maximum par période de 15 000 euros HT.

Critères d'attribution : Critère 1.Prix des prestations apprécié au regard du montant total HT du Détail Quantitatif Estimatif (D.Q.E.) (non communiqué aux candidats), établi à partir des prix inscrits au

Bordereau des Prix Unitaires, noté sur 55 points ; Critère 2. Valeur technique de l'offre, notée sur 45 points et apprécié au regard des sous-critères ci-dessous : - Sous-critère n°1 : Moyens humains et matériels mis à disposition pour l'exécution des prestations (interlocuteur(s) de la ville, encadrement et composition de l'équipe dédiée,...), notés sur 20 points ; - Sous-critère n°2 : Modalités d'exécution des prestations (méthodologie de distribution, jours et planning de distribution, modalités de distribution en cas de remontée de non-distribution,...), notées sur 25 points.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Point n° 1 :Le marché n° 2420 relatif à la distribution de supports de communication pour la Ville de Bezons a été attribué dans les conditions suivantes : - lot n° 1 "Distribution du Bezons Infos et de la Lettre de la Maire" attribué à la société DELTA COMMUNICATION sise, 10 rue Pierre Curie à LA COURNEUVE (93120) sans montant minimum par période et avec un montant maximum par période de 35 000 euros HT ; - lot n° 2 "Distribution des autres supports de communication de la ville" attribué à la société KEPHA sise, 1/3 avenue du Bosquet à BAILLET-EN-FRANCE (95560) sans montant minimum par période et avec un montant maximum par période de 15 000 euros HT. Point n° 2 : Le marché public sera conclu à compter de sa date de notification au titulaire par voie électronique pour une durée d'une (1) année, reconductible trois (3) fois tacitement pour la même période, soit quatre (4) années au maximum. Point n° 3 : Modalités de consultations des offres des titulaires : l'offre complète de chaque titulaire peut être consultée, à titre gracieux, dans le respect des dispositions des articles L311-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration, et notamment dans le respect des dispositions des articles L311-6 et L311-7 du même code. La demande de communication de documents administratifs achevés devra être effectuée par courrier avec accusé de réception auprès de la direction des affaires juridiques et de la commande publique de la Ville, et ce, à l'adresse suivante : Hôtel de Ville - 6 avenue Gabriel Péri - 95870 BEZONS. La consultation des documents considérés aura lieu sur le site précité, gratuitement.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/07/2024